

Le 21 mars 2005

Origines du SIDA : il est indispensable qu'une commission d'enquête indépendante examine la responsabilité de l'Etat belge.

Compte tenu des éléments d'appréciation dont nous disposons en ce qui concerne l'origine du virus HIV et sa dispersion au niveau mondial, il apparaît que l'hypothèse la plus vraisemblable est celle qui a été développée dans le livre intitulé « *The River* » par le journaliste d'investigation Edward Hooper, lequel avait lui-même repris et approfondi une hypothèse émise par un magazine américain.

Cette hypothèse a fait l'objet d'un reportage qui a notamment été diffusé par la RTBF (télévision belge d'expression française) en 2004. Comme le livre de Hooper, le reportage télévisé démontre clairement que ce sont les manipulations hasardeuses d'une équipe médicale de l'ex Congo belge qui sont à l'origine de la pandémie du sida.

Les nombreux éléments d'appréciation avancés par Ed Hooper ont été pleinement confirmés par les témoignages réunis par les journalistes de télévision auprès des témoins congolais encore vivants mais aussi par l'un des membres de l'équipe belge qui était en poste à Stanleyville depuis l'inauguration, en 1957, du laboratoire de biologie et de virologie financé par l'Etat belge. Ces témoignages contredisent les affirmations faites par le virologue Paul Ostereith lors de l'enquête qui avait été ouverte, à titre officieux, par les autorités médicales britanniques. Il est donc évident qu'Ostereith avait fait un faux témoignage, très certainement à la demande du Dr Hilary Koprowski et du laboratoire que Koprowski dirigeait aux Etats-Unis.



Le laboratoire de Stanleyville tel qu'il est aujourd'hui (à l'abandon) et au temps de sa splendeur. Il est pratiquement certain que c'est là que le sida a pris naissance, aux environs de 1958.

Rappelons que le laboratoire belge de Stanleyville (aujourd'hui Kisangani) avait été mis à la disposition de Koprowski pour la production et l'expérimentation « in vivo » du vaccin anti polio buvable mis au point par Koprowski aux USA. Il s'agissait notamment de

trouver un substrat permettant de produire le vaccin en grande quantité et de façon peu coûteuse. Ce substrat fut trouvé en Afrique centrale sous la forme de reins de chimpanzés.



A gauche, une photo montrant le panneau installé à l'entrée du camp Lindi par la « mission Courtois Koprowski, centre d'expérimentation polio ».

A droite, l'éminent spécialiste Bill Hamilton qui avait considéré l'hypothèse de Hooper comme plausible. Il est mort au Congo en récoltant des excréments de chimpanzé. Il voulait procéder à des vérifications permettant d'accréditer cette hypothèse de façon strictement scientifique.

Un officier belge de l'administration des Eaux et Forêts fut chargé de recruter des chasseurs pygmées spécialisés dans la capture des chimpanzés et une chimpanzerie fut installée sur un îlot situé à l'embouchure de la rivière Lindi. Environ 600 singes furent capturés et amenés au « camp Lindi ». D'après les témoins, 400 de ces singes furent tués et autopsiés afin de récupérer leurs reins. Ces faits ont toujours été niés par Koprowski et Osttereith et ce, malgré les preuves accablantes qui prouvent leur réalité. Koprowski a notamment toujours affirmé, avec une mauvaise foi navrante, qu'il n'avait **jamais** utilisé de substrats biologiques provenant de chimpanzés. Le belge Osttereith a avalisé les dénégations de Koprowski mais s'est contredit dans certains documents.



A gauche, l'officier des Eaux et Forêts pose devant les cages où les chimpanzés capturés étaient enfermés. A droite, l'entrée du camp Lindi où furent amenés quelques 600 singes capturés par les chasseurs pygmées recrutés par l'administration belge.

Les témoignages des assistants congolais et de Pierre Doupagne sont cependant accablants. Ils confirment le fait que des reins de chimpanzés ont bel et bien été utilisés pour la préparation, à Stanleyville, des doses de vaccins qui furent administrés de force à plus d'un million d'enfants congolais, burundais et ruandais, entre 1958 et 1960, malgré les mises en garde de l'Organisation Mondiale de la Santé.



Les autorités belges passeront outre des mises en garde de l'OMS (à droite) et feront vacciner plus d'un million de jeunes africains. La vaccination était obligatoire.

Il est d'ailleurs manifeste que les foyers de la pandémie africaine correspondent bien aux régions où le vaccin a été administré (voir carte ci-dessous). On sait également que le plus ancien échantillon connu de sang contaminé par le HIV provient de Léopoldville, capitale de l'ex Congo belge (aujourd'hui Kinshasa). Il porte la référence L 70 et il a été prélevé en 1958.



Il est tout aussi manifeste que les autorités sanitaires belges ont très largement outrepassé leurs droits en autorisant l'utilisation d'un vaccin qui n'était pas entièrement fiable et où l'on avait identifié des traces du virus simiesque (le SV 40) qui est regardé comme étant le précurseur du SIV et du HIV, tout au moins dans certains lots de ce vaccin (le fait avait été dénoncé par le Dr Albert Sabin).

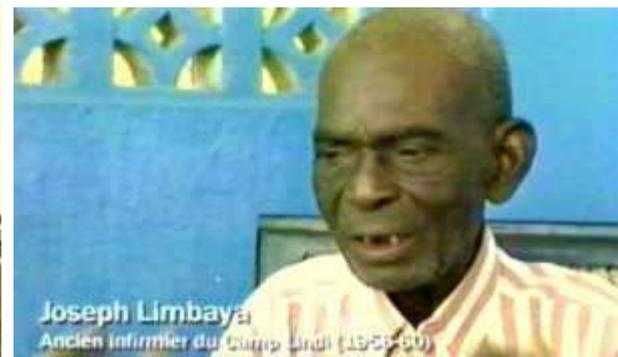
C'est la mutation de ce virus banal du chimpanzé qui a produit les différentes variétés de SIV (variété du singe) et de HIV (variété humaine). Le chimpanzé demeure immunisé contre ce virus mutant. Par contre, le système immunitaire humain n'a pas pu s'adapter (sauf cas très rares) à ce nouvel agent infectieux.



A gauche, un échantillon du vaccin « Chat » (prononcer « tchate ») mis au point par Koprowski et produit en grande quantité à Stanleyville. Il semble qu'il n'existe plus aucun échantillon des vaccins utilisés entre 1958 et 1960 et dont certains lots furent contaminés par le SV 40 du chimpanzé.

A droite, deux assistants congolais occupés à disséquer un chimpanzé pour en extraire les reins. Ces reins, finement hachés, servaient de substrat pour la fabrication du vaccin.

Ci-dessous, quatre des assistants congolais qui ont été interviewés dans le cadre du reportage télévisé diffusé en 2004 par la RTBF. Il s'agit de Christophe Bayello, de Joseph Limbaya, Jacques Kanyama et de Philippe Elébé. Tous quatre ont confirmé, avec force détails, les procédures de préparation du vaccin. Ils étaient chargés de tuer les singes, de faire les autopsies et d'aider les Belges pour les premières étapes de la préparation du vaccin. L'étape finale était confiée au Dr Paul Osterreith. Elle se faisait en chambre stérile à Stanleyville. .



Les témoignages des anciens assistants sont concordants et ne peuvent apparaître comme suspects. Ils sont corroborés par des photos prises entre 1958 et 1960. Par contre, les déclarations de Paul Osterreith sont plus que suspectes tandis que les autres membres encore vivants de l'équipe belge ont toujours fait preuve de beaucoup de « réserve ».

Ci-dessous, Pierre Doupagne pendant l'interview qu'il a accordé à l'équipe de télévision. Ce technicien, responsable des analyses au laboratoire de Stanleyville, sera le seul Belge ayant avoué clairement que le chimpanzé était bel et bien intervenu dans la préparation du vaccin « tchate » contre la polio. Et il terminera sa

déclaration en disant : « *J'en ai déjà trop dit* ». Cette courte phrase est significative car Doupagne savait que, par ses déclarations, il contredisait formellement Koprowski, Courtois et Osttereith.



On sait par ailleurs que Koprowski avait fait l'objet de poursuites judiciaires aux Etats-Unis pour avoir testé des vaccins sur des enfants, sans aucune autorisation de l'administration sanitaire. C'est à la suite de sa condamnation qu'il quittera le secteur public de la recherche pour se mettre au service d'une institution privée, purement commerciale. Et il est évident que Koprowski a profité du laxisme des autorités belges pour faire procéder à des expérimentations in vivo à grande échelle sur la population africaine. Le but final était clairement commercial. Il consistait à battre de vitesse une équipe concurrente (celle d'Albert Sabin). Le marché du vaccin anti polio était particulièrement « juteux » et Koprowski était décidé à l'enlever coûte que coûte, y compris en enfreignant les règles de sécurité les plus élémentaires. Il semble par ailleurs établi que des doses de vaccin (ou des substrats de préparation) fabriqués au Congo furent envoyés aux Etats-Unis et utilisés par Koprowski, ce qui expliquerait l'apparition d'un second foyer de sida en Amérique du Nord.

La complicité active de l'équipe belge ne fait aucun doute et il convient de désigner le Dr Ghislain Courtois, directeur du laboratoire de Stanleyville, comme l'un des principaux coupables (avec Koprowski). Dans cette affaire, Osttereith et les autres laborantins n'étaient que des exécutants. Tout au plus furent-ils coupables de dissimulation de faits et de faux témoignage (dans le cas d'Osttereith).



L'équipe du laboratoire de Stanleyville (sans Courtois) où l'on reconnaît notamment Osttereith et Doupagne.



Courtois et Koprowski se serrent la main devant le panonceau de leur « mission ».

Ci-dessous, Hilary Koprowski et Ed Hooper.

Qui ment ? Qui dit la vérité ?



Le Dr Courtois n'a toutefois pas pu agir de sa seule initiative. Son laboratoire était placé sous la tutelle des autorités sanitaires belges, lesquelles dépendaient elles-mêmes du gouvernement. Il convient donc d'incriminer directement les deux gouvernements belges qui se sont succédés de 1957 jusqu'à l'indépendance du Congo (30 juin 1960). Il s'agit en l'occurrence des gouvernements dirigés par Achille Van Acker (parti socialiste) et Gaston Eyskens (parti social chrétien). Il est vrai qu'en 1958, les autorités belges se préoccupaient bien plus de leur « exposition universelle » que de ce qui se tramait au Congo. Et tandis que le bon peuple s'amusait à la « Belgique Joyeuse » de l'Expo 58, des médecins belges inoculaient le dangereux virus à plusieurs milliers d'enfants.



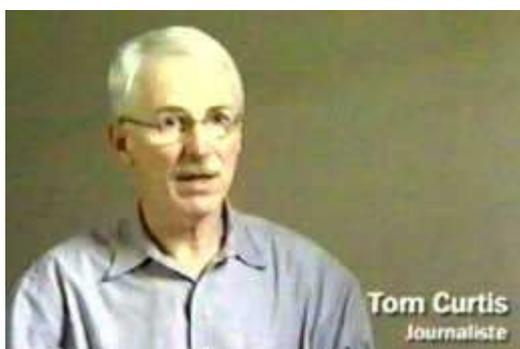
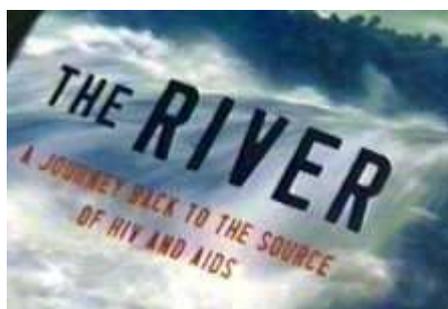
Sur cette photo prise au camp Lindi, on voit, de gauche à droite, Paul Ostereith, Ghislain Courtois et Hilary Koprowski.

Koprowski était chez lui à Stanleyville. Une villa avait même été mise à sa disposition par les autorités belges pour faciliter ses nombreux séjours au Congo. Bien

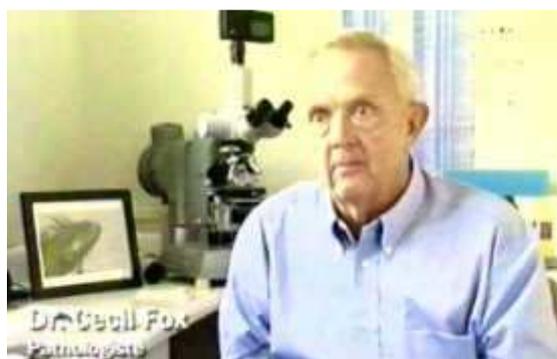
qu'étant au centre de toute l'affaire, Ghislain Courtois ne s'est jamais expliqué à propos des relations très étroites qu'il entretenait avec Koprowski et le Wizard Institute.

Une commission d'enquête devrait donc entendre au plus vite tous les témoins encore vivants de cette sinistre affaire et ce, afin de déterminer le degré de responsabilité des différents acteurs. La justice belge est parfaitement habilitée à se saisir du dossier, à faire la lumière sur ce drame de l'irresponsabilité et à inculper ceux qui doivent l'être. Ne serait-ce que par devoir de mémoire et souci de justice.

De même, les victimes du sida sont habilités à se pourvoir en justice contre le Dr Hilary Koprowski et contre l'état belge. Elles sont en droit d'exiger des dommages et intérêts, tout comme les pays africains (et autres) qui sont actuellement les plus directement affectés par la pandémie du sida.



le livre de Ed Hooper et le journaliste Tom Curtis qui fut le premier à publier un article établissant le lien entre le sida et l'utilisation des chimpanzés.



Le Dr Cecil Fox, fonctionnaire de l'administration américaine qui tenta, dès 1985, de faire analyser des échantillons du vaccin « chat » fabriqué au Congo et stockés aux Etats-Unis.

Ses supérieurs prétendirent qu'il n'existait plus aucun échantillon de ce type afin qu'il ne puisse pas mener ses investigations à bon terme. Il s'agissait évidemment de protéger les intérêts commerciaux américains.

En 2008, les Belges – qui aiment beaucoup les fêtes et les commémorations – fêteront sans nul doute le 50^e anniversaire de l'exposition universelle de Bruxelles.

En 2008, le monde entier commémorera aussi - et surtout - le 50^e anniversaire de la naissance du sida, quelque part en terre congolaise.

De l'une il nous reste l'atomium, de l'autre, il nous reste des dizaines de millions de morts et de malades à déplorer. Et le cauchemar n'est pas terminé !

Cette affaire repose, une fois encore, la question cruciale du contrôle des activités des laboratoires et des sociétés qui produisent les vaccins et autres médicaments. Ce secteur ne peut, en aucune façon, être régi par les seules lois du commerce et du profit. Le sida est là pour nous rappeler cette règle et nous inciter à redoubler de vigilance. Le business et la santé publique n'ont jamais fait bon ménage !

Pour plus de détails, nous ne pouvons que renvoyer à la lecture du livre de Ed Hooper ainsi qu'au reportage télévisé (coproduction France-Canada-Belgique-Espagne - 2003) dont les références précises pourront être obtenues auprès de la RTBF.

Source : site internet <http://depris.cephes.free.fr/presscom/2005/004/>